CHAMPIONNAT SUISSE 2005 EN SYNCHRONIZED SKATING pour les catégories Cadets USP, Juniors USP et Seniors USP Samedi, le 29, et dimanche, le 30 janvier 2005, Winterthour

PUBLICATION

RESPONSABLE Union Suisse de Patinage

Commission technique Synchronized Skating

ORGANISATEUR Winterthurer Schlittschuhclub

LIEU Patinoire fermée de Winterthour

MUSIQUE CD's / Mini Disks / Cassettes

Le championnat se déroule conformément aux règlements ISU 2004 régissant le Synchronized Skating (e.o. contenu des programmes) et aux règlements techniques USP 2004 régissant le Synchronized Skating, mais selon l'ancien système de jugement (6,0) conformément aux règlements ISU 2002.

Pour remporter le titre de "champion suisse", ainsi que la médaille correspondante, il faut obtenir au programme libre une note minimale auprès de la majorité des juges selon le règlement technique USP 2004 concernant le Synchronized Skating.

COMPETITION

CADETS USP pas de programme court

Libre: 3 minutes 30 secondes

La compétition consiste en un programme libre. Si le nombre de groupes est supérieur à 9, il est prévu un tour de qualification ainsi qu'une finale.

JUNIORS USP Programme court: obligatoire (max. 2'40 minutes)

Libre: 4 minutes

La compétition consiste en un programme court et un programme libre.

SENIORS USP Programme court: obligatoire (max. 2'40 minutes)

Libre: 4 minutes 30 secondes

La compétition consiste en un programme court et un programme libre.

DOPAGE II est possible qu'un contrôle anti-dopage soit effectué.

CARTES DE LICENCE Les membres de chaque groupe sont tenus de présenter leur carte de

licence lors de l'inscription.

Les étrangers sont autorisés à participer au championnat selon le

règlement USP, chiffre 1.3.3.1.

GRANDEUR DU GROUPE Remplaçants: max. 4 remplaçants selon Regulations ISU 2004

Seniors: 20 + 4 = 24 patineurs(euses) au total Juniors, Cadets: 20 + 4 = 24 patineurs(euses) au total

INSCRIPTIONS L'inscription se fait en deux parties:

Formulaire I pour l'inscription de groupes

Formulaire II pour l'inscription définitive des membres du groupe

Les deux formulaires sont à renvoyer à:

Mme Nicole Bulmer-Schallhart, Espiweg 40, 8260 Stein am Rhein

DELAI D'INSCRIPTION 10 novembre 2004 pour le formulaire I

PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE DE POSTE APRES LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN

CONSIDERATION.

5 janvier 2005 pour le formulaire II

LES INSCRIPTIONS CONCERNANT DE NOUVEAUX PATINEURS OU DE NOUVEAUX REMPLACANTS NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDERA-

TION.

FINANCE D'INSCRIPTION Fr. 450.-- par groupe

à verser jusqu'au 10 novembre 2004 sur le compte 84-5561-2, Schweizer Eislauf-Verband, Zentralsekretariat/Materialverwaltung, 3011 Bern, avec désignation "CHAMPIONNAT SUISSE 2005

DE SYNCHRONIZED SKATING".

RESPONSABILITE L'USP et le club organisateur n'assument aucune responsabilité vis-

à-vis des concurrents et des juges.

LOGEMENT ET Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants

ENTRETIEN ou de leurs clubs.

RENSEIGNEMENTS Organisation: Winterthurer Schlittschuhclub

Mme Rahel Schmid, Drosselweg 6, 8400 Winterthur

Tél. p. 052 / 212 00 05

E-mail: rahel.schmid@bluewin.ch

Championnat: Mme Nicole Bulmer-Schallhart

Espiweg 40, 8260 Stein am Rhein Tél. et Fax: 052 / 741 13 14

E-mail: n.schallhart@bluewin.ch

Le club organisateur adressera le programme détaillé et d'autres documents aux groupes après leur inscription.

UNION SUISSE DE PATINAGE CT SYNCHRONIZED SKATING

N. Bulmer-Schallhart

CHAMPIONNAT SUISSE 2005 EN SYNCHRONIZED SKATING

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom du groupe	 	
Nombre de patineurs	 	
Nombre de remplaçants	 	
Nom du chef de groupe		
Catégorie	 	
Nom du club		
Adresse du club	 	
Nom des professeurs	 Tél	
	 Tél	
Nom du responsable	 Tél	
Adresse du responsable	 	
E-mail du responsable	 	

Attention: Tous les membres des groupes doivent être en possession d'une licence valable et doivent pouvoir justifier de leur âge.

Délai d'inscription pour le formulaire I: 10 novembre 2004

Nom du groupe:

CHAMPIONNAT SUISSE 2005 EN SYNCHRONIZED SKATING

FORMULAIRE POUR LES MEMBRES DU GROUPE

Nom du club:					
Catégorie:					
Membres du aroi	upe et remplaçants par ordre alp	phabétique. Le chef de grou	ipe est à mentionner		
par un "C".	apo ot rompiayamo par oraro ar	massiquer 20 enter de gree	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
	Ni d	Data da maia	Nie de Person		
	Nom des patineurs	Date de naiss.	No. de licence		
1.					
2.					
3.					
<u>4.</u> 5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					
13.					
14.					
15.					
16.					
17.					
18.					
19.					
20.					
Remplaçants:					
21.					
22.					
23.					
24.					